

veur, puis de distribuer la sainte communion ; l'épiscopat, sans lui donner plus de pouvoir direct sur l'Eucharistie, lui fait consacrer les autels où elle est offerte et les prêtres qui doivent la produire.

Enfin, *le Mariage* touche au Saint-Sacrement par sa signification, puisque, selon saint Thomas, « il est le signe de l'union de Jésus-Christ avec son Église, union qui a pour sceau le sacrement de l'Eucharistie ». C'est par la communion, d'ailleurs que les époux chrétiens peuvent constamment sanctifier leur union, et obtenir la grâce d'élever dignement leurs enfants. Ils ne sauraient trop se rappeler, eux et tous ceux qui partagent leur responsabilité, qu'ils sont, avant tout, des artistes appelés à perfectionner les âmes que Dieu leur a confiées, à les ciseler comme de beaux ciboires, à les rendre de plus en plus dignes du Dieu qui veut être leur nourriture.

O Saint-Sacrement, vous êtes bien la *chose* sacrée par excellence, la source d'eau vive qui nous purifie, l'onction qui nous sacre et nous fortifie, le bain où nous pouvons nous retremper ; vous êtes la merveille incomparable qui surpasse et couronne toutes les autres, parce que vous êtes Jésus-Christ lui-même, réalisant cette grande promesse : « Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles ».

P 389

## NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

**P**AR décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé J.-R. Granger, vicaire à Saint-Louis-de-France ;

M. l'abbé V. Geoffrion, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul, Montréal ;

M. l'abbé J.-W. Caumartin, vicaire au Sacré-Cœur ;

M. l'abbé J.-M.-A. Gauthier, vicaire à Contrecoeur.